

## PV REUNION DU GROUPE « CITOYENS » du 22 juillet 2019

La séance commence par un chœur de dénonciations sur les violences policières :

- Où est Steve ? (opération policière à la fête de la musique)
  - Exemple d'un agriculteur rebelle à la réglementation imposée par le vétérinaire. Action policière armée « on abat bétail et gens ! »
  - Traoré et sa famille
- . « depuis Macron il n'y a plus aucune limite ! »
- . « je ne veux plus avoir affaire avec un tel gouvernement ! »
- . « le ministre de l'intérieur est un tueur »
- . « les lois que fabrique la chambre encouragent et pardonnent »

*On complexifie la question* : Le gouvernement et les chambres sont-ils en état de résoudre les problèmes d'aujourd'hui ? Il faut être courageux pour ne pas « couvrir » les forces de l'ordre qui représentent un volet de citoyens à préserver. On ne se gêne pas pour plaindre les flics victimes. La propagande est claire.

Une récente enquête d'opinion sur certaines villes où étaient présents des citoyens militaires et forces de l'ordre annonce 48 % de vote Rassemblement National dans cette population. Un commissariat de police près de Marseille où on adresse directement les gens qui se plaignent à l'adresse du RN « où au moins on ne donne pas l'aide à tous les étrangers ».

Ceux qui fréquentent les milieux policiers décrivent : les policiers considèrent dans l'ensemble que la justice est trop laxiste (... « Des gauchistes ») et se considèrent comme responsables du rétablissement de l'ordre. Dès lors on est dans le règne des règlements de comptes, des démonstrations de forces et de violence pour « leur faire comprendre ».

Il semble que la responsabilité et l'image de la police dans des pays voisins est différente. « Il y a quand même 52 % des votants non RN ».... « ils votent Macron c'est pas mieux ! »

Il fut un temps où, en cas de contestation violente, le gouvernement cherchait à rencontrer les représentants de cette opposition pour trouver des modes de régulation. Ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui.

*On reprend une question déjà abordée plusieurs fois* : Est-il possible d'user du droit pour faire pression sur les décideurs ? Ce serait par exemple le cas

si on obtenait que des villes ou des états décident de l'urgence écologique. C'est le cas aussi de la pétition pour mettre en cause le gouvernement sur son retard dans ses engagements internationaux.

Mais notre justice est-elle encore fiable ? Les exemples ne manquent pas de son allégeance aux pouvoirs économiques et politiques.

Quelle problématique prioriser ? Il y a sans doute des interstices dans les systèmes par lesquels on peut agir ? On cite alors des filières de production alimentaire plus fiables que d'autres : le sucre de betteraves européen, à la place de celui de Brésil. Sur les alternatives aux semenciers prédateurs. Et un parking qu'une commune veut bétonner pour éviter la boue devant le cimetière... défendre le sol naturel ?

Des sociologues ont observé de près les pratiques mises en œuvre dans la ZAD de ND des Landes. La relation de cette population à la nature y évolue à grande vitesse. Les jeunes qui viennent camper à l'Espinassas font aussi l'apprentissage de la nature, du bois qu'on travaille, du manque d'eau. C'est là un chantier à valoriser.

Véro propose une charte interpersonnelle avec des engagements visibles et vérifiables, un contrat collectif. Mais le « pouvoir » s'en fout de toutes ses pratiques domestiques qui amusent les citoyens au lieu de les mobiliser. « On se fait bananer ! »

Alain Mercier a travaillé de **près la toxicité des divers plastiques**  
Difficile de reprendre ce rapport oral ici mais une fiche technique à mettre dans nos ressources documentaires permettrait de valoriser ton travail Alain.